

**Présentation du rapport sur la mutualisation
et la coopération entre la Métropole
Européenne de Lille et ses communes
membres**

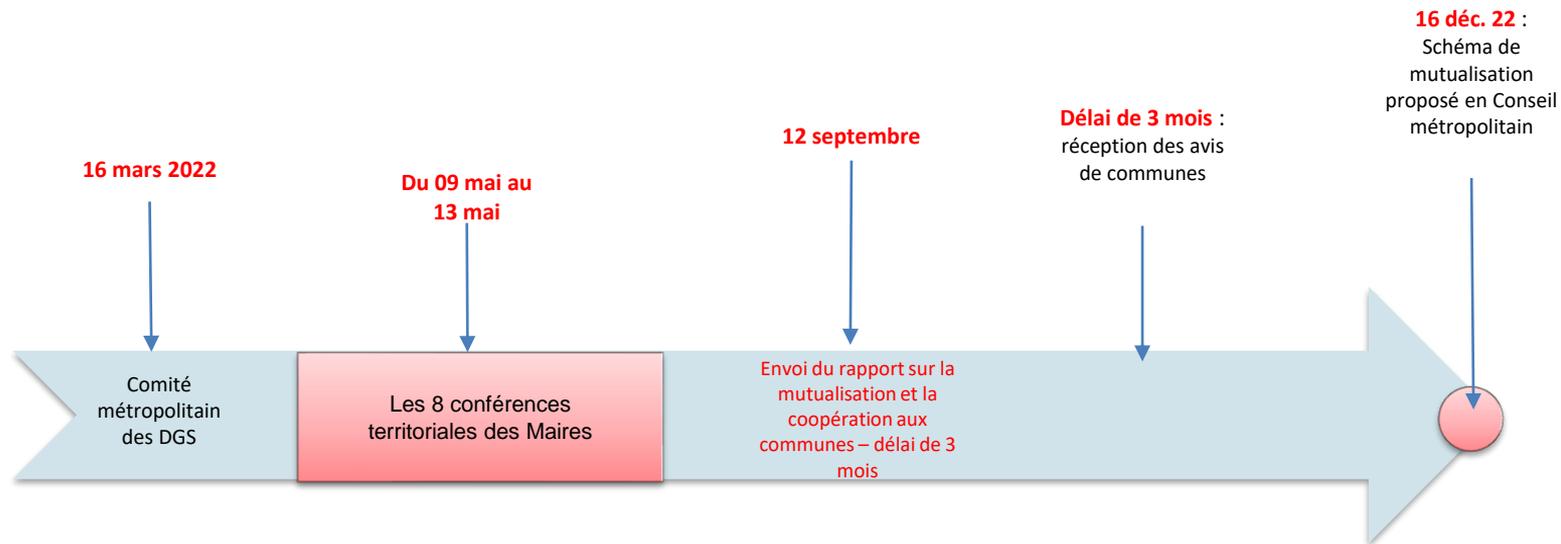
Conseil Municipal 11/10/2022

CONTEXTE ET INTRODUCTION

Schéma de mutualisation et de coopération métropolitain – historique et contexte d'actualisation

- Lancement du 1er Schéma de mutualisation métropolitain le 19 juin 2015
- **Actualisation du Schéma proposée au Conseil métropolitain de décembre 2022**, avec une synthèse financière pour faire le bilan des impacts en termes de ressources humaines et financiers
- **Une méthode de travail partenariale avec les communes :**
 - Avec les maires lors de Conférences territoriales de mai et avec les techniciens en réunions de DGS de territoire et Comité métropolitain des DGS.
- Possibilité de **délibération pour avis des Conseils municipaux** sur le rapport sur la mutualisation et la coopération
 - Délai de 3 mois après la transmission officielle. Au-delà, l'avis est réputé favorable.
 - Synthèse financière sur les années 2019/20/21 annexée au projet de rapport

Schéma de mutualisation et de coopération métropolitain – calendrier



La mutualisation en quelques chiffres en 2021 sur le territoire métropolitain

- 18 dispositifs déployés depuis 2015 (service commun, mises à disposition de services, prestations de services ou groupements de commande)
- Près de 60 agents MEL et issus des services communs aux compétences diverses dont 16 équivalents temps plein (ETP) pour répondre aux besoins des communes
- Des dépenses (investissement et fonctionnement) destinées aux besoins des communes à hauteur de 1,3 million €
- 100% des communes du territoire métropolitain sont adhérentes à au moins 1 action du schéma de mutualisation, 53% des communes entre 5 et 9 actions

Schéma de mutualisation et de coopération métropolitain – Les grands principes

- Les communes sont libres de s'inscrire ou non dans un projet de mutualisation. L'objectif demeure toutefois de répondre aux attentes du plus grand nombre ;
- Pour chaque action de mutualisation, une convention détaillant les modalités pratiques du partenariat est établie entre les acteurs ;
- Le schéma de mutualisation s'adapte aux dynamiques intercommunales et territoriales, ainsi qu'aux spécificités de chaque territoire ;
- Une action de mutualisation s'appuie sur la dynamique collective et sur une gouvernance et un pilotage technique dédié.

- I. Les objectifs de la politique de mutualisation métropolitaine
 - II. Les grands principes du schéma de mutualisation
 - III. Des actions mutualisées existantes et en projet essentielles à l'action publique locale
 - IV. Les actions de coopération et réseaux d'expertise
 - V. La gouvernance du schéma de mutualisation
 - VI. Les impacts en termes de ressources humaines et financiers
- Annexes : synthèse financière 2019-20-21 de la mutualisation et offre des marchés de la Centrale d'Achat Métropolitaine

PRESENTATION DE L'OFFRE EXISTANTE

Schéma de mutualisation et de coopération – L'offre existante

Achats, fournitures et logistique

- Centrale d'Achat Métropolitaine (CAM)
- Convention de partenariat avec l'UGAP
- Réseau métropolitain des moyens d'impressions

Transition écologique, espaces naturels et agriculture

- Valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)
- Conseil en Énergie Partagé (CEP) – *ouvert aux communes de moins 15 000 hab*

Urbanisme, aménagement et habitat

- Urbanisme : service instructeur droit des sols, service instructeur affichage extérieur, guichet numérique des autorisations d'urbanisme, registre numérique de participation du public
- Lutte contre la non-décence de l'habitat : permis de louer, permis de diviser, déclaration de mise en location

Schéma de mutualisation et de coopération – L'offre existante

Numérique, innovation et performance de l'administration

- Protection des données personnelles (RGPD)
- Archivage

Sécurité, patrimoine et assurance

- Groupement de commande vidéo protection
- Service commun métropolitain de gestion des risques liés aux carrières souterraines

Développement économique et territorial

- Expérimentation des managers de centre-villes et centre-bourgs

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE COURT-
TERME PRESENTEES DANS LE RAPPORT

Schéma de mutualisation et de coopération – Perspectives d'évolution à court-terme

Achats, fournitures et logistique

- Évolution de la programmation de la CAM : sécurité des systèmes d'information (SSI) et vidéo-protection
- Réseau métropolitain des moyens d'impressions : nouvelles prestations (bâche, 3D, etc.)

Transition écologique, espaces naturels et agriculture

- Dispositif des CEP : étude pour une nouvelle vague d'adhésion des communes - 15 000 hab. ; étude de faisabilité pour une ouverture aux communes + 15 000 hab selon des modalités financières qui restent à définir.

Urbanisme, aménagement et habitat

- Évolution des dispositifs de lutte contre la non-décence de l'habitat : élargissement des communes bénéficiant du dispositif, convention CAF/MEL/communes pour financement de visites (sinon Amelio)

Schéma de mutualisation et de coopération – Perspectives d'évolution à court-terme

Numérique, innovation et performance de l'administration

- Protection des données personnelles (RGPD) : éventuelle refonte de la convention et des modalités financières
- Dépôt des archives définitives (Ronchin) et archivage électronique

LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE MOYEN-
TERME PRESENTEES DANS LE RAPPORT

Schéma de mutualisation et de coopération – Perspectives d'évolution de moyen-terme nécessitant des études approfondies

Achats, fournitures et logistique

- Réflexion pour l'achat groupé de véhicules automobiles

Transition écologique, espaces naturels et agriculture

- Achat groupé de pellets suivant le contexte
- Réflexion pour l'achat groupé d'énergie à destination des habitants, pour la plupart mis en suspens au regard du contexte énergétique incertain

Urbanisme, aménagement et habitat

- Dans le cadre de l'observatoire foncier, la MEL communique aux communes les portails-ressources pour les accompagner dans l'estimation des biens

Schéma de mutualisation et de coopération – Perspectives d'évolution à moyen-terme nécessitant des études approfondies

Numérique, innovation et performance de l'administration

- Ingénierie territoriale pour la recherche de subvention : dans le cadre de l'animation adossée à l'observatoire fiscal partagé, la MEL pourra convier les structures existantes expertes en ce domaine, afin de présenter leur offre de service.

Sécurité, patrimoine et assurances

- Vidéo-protection : expérimentation avec quelques communes de la transmission de leur flux vidéo vers la MEL
- Gestion des risques et résilience : animation d'un réseau d'acteurs auprès des communes dans le cadre du Plan Métropolitain de Sauvegarde (échanges de bonnes pratiques, réseaux d'experts...).

Développement économique et territorial

- Au terme de l'expérimentation des managers de centre-ville et de son évaluation, nécessité d'une étude pour son éventuelle intégration dans le schéma de mutualisation